

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 26.01.2016	Heure 8h25	Numéro 16.304	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : [Groupe UDC]		
Titre : [Achat de terres agricoles]		
Contenu : [Le 20 novembre 2015, la <i>Feuille officielle</i> du canton de Neuchâtel nous apprend que l'Etat de Neuchâtel a acquis une surface de 152.321 m ² de terrain à vocation agricole au Landeron. 1. Comment le Conseil d'Etat justifie-t-il cet investissement qui, à nos yeux, semble inutile? 2. Le gouvernement ne pense-t-il pas qu'il aurait mieux à faire dans la gestion des deniers publics? 3. Quel est le prix du m ² payé à la société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg?]		
Réponse écrite demandée: <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Bernhard Wenger		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
[]	[]	[]